Critères nationaux de sélection

Championnat d'Europe senior

(Mai 2018 – Kazan - Russie)

Le Championnat d'Europe senior 2018 (CES) de Taekwondo se déroulera du jeudi 10 au dimanche 13 mai 2018 à Kazan en Russie.

1. Les critères nationaux

Les critères nationaux de sélection sont :

Afin d'être sélectionnable pour une participation au CES 2018, en plus de satisfaire aux prérequis de la WT, le taekwondoïste belge doit satisfaire au minimum aux deux conditions suivantes :

a) avoir décroché une médaille dans un open G1 ou G2 senior durant la période de sélection allant du 01/02/2018 (US Open inclus) au 09/04/2018 inclus

et

b) avoir obtenu au moins 7 points sur les trois meilleurs tournois (somme des points sur base du système de points appliqué pour le ranking mondial WT - Tableau 1) durant la période de sélection.

Rank	G1	G2
1st placed contestant	10.00	20.00
2nd placed contestant	6.00	12.00
3rd placed contestants	3.60	7.20
5th placed contestants	2.16	4.32
9th placed contestants	1.51	3.02
17th placed contestant	1.06	2.12
33rd placed contestant	0.74	1.48
65th placed contestant	0.52	1.04

Tableau 1 : Points attribués par la WT en fonction du niveau atteint dans l'open de niveau G1 et G2

Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Le taekwondoïste sera sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a rempli les critères de sélection.
- Les trois meilleurs résultats doivent avoir été obtenus dans une même catégorie de poids WT. Des résultats obtenus dans des catégories de poids WT différentes ne peuvent être comptabilisés ensemble.

2. En cas d'égalité

Si plusieurs taekwondoïstes ont réalisé les critères de sélection minimum pour une participation au CES 2018 dans une même catégorie de poids, une ou plusieurs conditions de sélection supplémentaires sont requises, par ordre de priorité :

a) Le taekwondoïste qui aura atteint le top 8 du ranking mondial de la WT (non nettoyé) au mois d'avril 2018 (ranking incluant les évènements jusqu'au 31 mars 2018) dans la catégorie convoitée sera sélectionné.

b) En cas d'égalité, le taekwondoïste qui aura le plus grand nombre de points accumulés sur les 3 meilleurs open G1-G2 de sélection (sur base des points attribués au ranking mondial WT - Tableau 1) durant la période de sélection allant du 01/02/2018 (US Open inclus) au 09/04/2018 inclus sera sélectionné. Les résultats ne seront pris en considération que s'ils sont obtenus dans la même catégorie de poids et si un combat au minimum a été effectivement gagné lors du tournoi concerné.

c) En cas de nouvelle égalité, le taekwondoïste qui aura la plus haute place au classement mondial WT dans la catégorie convoitée au mois d'avril 2017 (ranking incluant les évènements jusqu'au 30 mars 2018) sera sélectionné.

Remarque :
La commission nationale de sélection, sur base de l'analyse du dossier orientée sur les chances de succès, pourra proposer au taekwondoïste non sélectionné (qui a rempli les critères de sélection) de combattre dans la catégorie supérieure ou inférieure à condition que cette catégorie soit libre.

3. Sélection via la WT President's Cup 2018:

Si la WT-E organise un tournoi de sélection directe pour le Championnat d'Europe 2018, les podiumés européens lors de la Coupe du Président de la WT seraient automatiquement sélectionnés pour le Championnat d'Europe 2018 indépendamment des critères nationaux de sélection (voir règlement en annexe). Les athlètes belges qui se sélectionneraient par ce biais sont exemptés des critères nationaux de sélection décrits ci-dessus. Seuls les athlètes non sélectionnés via la Coupe du Président de la WT sont concernés par ces critères en vue d'une sélection.

La fédération où est(sont) affilié(s) le(s) taekwondoïste(s) belge(s) sélectionné(s) par ce biais se réserve le droit d'intervenir financièrement ou pas dans le déplacement comme indiqué dans le règlement de la Coupe du Président de la WT.

Si deux taekwondoïstes remplissent les critères de sélection nationaux et que l'un d'eux remporte une place de sélection lors de la Coupe du Président de la WTF, les deux taekwondoïstes seront sélectionnés.

Si le règlement de la WT President's Cup 2018 prévoit qu'un seul taekwondoïste par catégorie et pays peut se sélectionner pour le Championnat d'Europe senior et si deux taekwondoïstes belge devaient être podiumés lors de WT President's Cup 2018, celui qui a remporté la plus haute médaille serait sélectionné. Dans le cas ou deux taekwondoïstes seraient médaillés de bronze, ils seront départagés de la manière suivante :

Le compétiteur qui aura le plus grand nombre de points accumulés sur les 3 meilleurs open G1-G2 de sélection (dans une même catégorie), en ce compris la coupe du Président, sera sélectionné. Le calcul du total des points se fait sur base du tableau 1.

Les résultats ne seront pris en considération que s'ils sont obtenus dans la même catégorie de poids et si un combat au minimum a été effectivement gagné lors du tournoi concerné.